

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

RETRAITE AYURVEDA CREATION *en Terres Nomades* du 2 au 9 Novembre 2025

Proposée par l'Association Ayurveda Création

NOM :

PRENOM :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE:

ADRESSE POSTALE:

TELEPHONE PORTABLE:

ADRESSE EMAIL:

Numéro de PASSEPORT:

date d'expiration du passeport:

Questionnaire de santé:

Fournir un CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION à la pratique de la randonnée en plaine et en moyenne montagne.

Avez vous des allergies ou des intolérances alimentaires ?

Si oui, lesquelles ?

☐ OUI

☐ NON

Avez vous des problèmes de santé à signaler?

Si oui, lesquelles ?

☐ OUI

☐ NON

Des activités physiques vous sont-elles déconseillées?

Si oui, lesquelles ?

☐ OUI

☐ NON

NOM, Prénom, lien de parenté et numéro de téléphone portable de la personne à contacter en cas d'urgence:

Règlement et adhésion

- ☐ Je souhaite participer à la retraite Ayurveda Création en Terres Nomades proposée par l'Association Ayurveda Création, qui aura lieu du 2 au 9 mars 2025 au Maroc.
Je m'engage à régler le montant de 1475€ par virement bancaire (RIB fourni ci-joint) selon le calendrier de paiement suivant : 30% (442€) à la réservation, puis le solde (1033€) à régler au plus tard avant le 2 octobre 2025.
- ☐ Je souhaite adhérer à l'Association Ayurveda Création pour l'année civile 2025 (+15€) (adhésion obligatoire pour participer à la retraite)

Assurance / Assistance

Il appartient à chacun des participants de nous fournir à l'inscription une **attestation "assurance responsabilité civile à l'étranger"** et une **attestation "assurance assistance rapatriement"** qui vous couvre en cas de frais médicaux à l'étranger. Si vous le souhaitez vous pouvez également souscrire à titre personnel une assurance annulation.
Votre inscription ne sera définitive que sous condition de présentation de ces documents.

Conditions générales de vente

Vous vous inscrivez pour la retraite "Ayurveda Création en Terres Nomades" qui se déroulera du 2 au 9 novembre 2025 proposée par l'Association Ayurveda Création; avec la participation d'Anne Cutzach, sculptrice et praticienne Ayurveda et de Moha Moussaoui, guide des espaces naturels agréé par l'ONMT.

Vous serez hébergés en hébergements supérieurs, en chambres partagées, dont 2 nuits en bivouac.

Le linge de lit et de toilette est fourni

Le stage est limité à 12 participants.

Le planning proposé peut-être amené à changer selon les conditions météorologiques. Les activités proposées ne sont pas obligatoires, chaque participant est libre d'adapter ses journées à son propre rythme.

Vous devez vérifier que vous êtes apte à la pratique d'activités physiques telles que la marche en plaines et moyenne montagne, en nous fournissant un **CERTIFICAT MEDICAL de moins de 3 mois**. Vous devez également vous assurer que vous êtes suffisamment autonome pour voyager par vos propres moyens en avion.

Les participants suivent le séjour sous leur pleine et entière responsabilité. Ils sont seuls juges de leur capacité physique et psychique à participer au programme.

Le vol à destination de Marrakech est à réserver par vos propres moyens.

Le prix comprend:

L'hébergement (7 nuits).

Tous les repas, du dîner du dimanche 2 novembre 2025 au dîner du samedi 8 novembre 2025.

Les transferts aéroport les 2 et 9 novembre 2025.

L'eau minérale pendant toute la durée du séjour.

Les activités prévues au programme et les visites.

Le prix ne comprend pas:

Le transport aérien à destination de Marrakech.

Les activités en option (Hammam, massage), ces dernières sont à régler sur place, en espèces.

Les boissons hors repas et les dépenses personnelles.

Les pourboires.

Modalités d'inscription:

Votre inscription ne sera validée qu'après réception de ce formulaire d'inscription complété, daté et signé, accompagné des attestations d'assurance, du certificat médical et du versement d'un acompte de 30% par virement bancaire (RIB ci-joint). Le solde du séjour devra être réglé au plus tard le 9 mars 2025.

Conditions d'annulation:

En cas d'annulation de votre part:

- plus de 60 jours avant le départ, l'acompte vous sera remboursé à hauteur de 50%.
- moins de 60 jours avant le départ, quelle que soit la raison, l'acompte ne sera pas remboursé.

En cas d'annulation du stage de notre part l'intégralité de l'acompte vous sera remboursé.

☐ **J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente ci-dessus.**

☐ **Je confirme mon inscription à la retraite "Ayurveda Création en Terres Nomades" du 2 au 9 novembre 2025**

Date:

Signature